

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 8 janvier 2020

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie à 18 heures 30 le mercredi 8 janvier 2020 sous la Présidence de M. *Michel LANCIEN*, Maire et de Monsieur Yvon LE PAGE, Secrétaire de séance, en présence de 16 conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Sécurisation et aménagement des rues Louis Guilloux, Commandant de la Motte Rouge et Hent Kerello – Demande de subvention

Etaient présents : MM BELLEGOU Anne, BIDAULT Antoine, BISSON Cyril, GUEGAN Michelle, GUYOMARD Gérard, HIVARD Josiane, ILLIEN Monique, JANNIN Éric, LANCIEN Michel, LE PAGE Yvon, LE QUERRIOU David, LE SAINT Florence, MENGUY Stéphane, RONDOT Marie-Ange, TOURBOT Nadine, WOESTYN Marc

Formant la majorité des membres en exercice

Absents : IGIGABEL Laurianne, MICHEL Christel, TREHOREL Annie-Rose

Monsieur Yvon LE PAGE a été nommé secrétaire de séance.

1. Sécurisation et aménagement des rues Louis Guilloux, Commandant de la Motte Rouge et Hent Kerello – Demande de subvention

Monsieur Michel LANCIEN, Maire, explique que la lettre circulaire concernant la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux (DETR) est parvenue en mairie le 18 novembre 2019 et que le retour des dossiers est à faire pour le 10 janvier 2020.

Cette année, pour la commune, deux actions pourraient être éligibles. D'une part, dans la thématique « patrimoine/économie d'énergie » pour les travaux envisagés à la bibliothèque mais le dossier est encore incomplet, il manque des éléments pour finaliser le dossier de subvention.

Ensuite, pour les travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité, le thème concorde avec le travail en cours pour l'aménagement et la sécurisation des rues Louis Guilloux, Commandant de la Motte rouge et Hent Kerello puisque l'étude a débuté en 2019 et que les derniers éléments sont parvenus en mairie fin décembre 2019.

Madame Florence LE SAINT, Adjointe, précise ensuite que l'étude menée par le cabinet ING Concept a été lancée le 11 juillet 2019, que les 1ères esquisses sont parvenues en mairie le 5 septembre 2019. Ces plans ont été présentés aux riverains en réunion publique le 9 octobre 2019, afin d'échanger sur les différentes problématiques liées à la sécurité notamment, qui ont pu être prise en compte pour adapter le projet et proposer un avant-projet détaillé.

Elle ajoute que la rue Louis Guilloux dessert un quartier résidentiel, il s'agit d'un lotissement dont la voirie a été rétrocédée à la commune. Pour ce quartier, il est prévu un recalibrage de la voirie, une réduction de la vitesse avec une écluse et un giratoire. Une barre de STOP est prévue pour sortir

de la rue. Des stationnements et un cheminement piétonnier sont également prévus pour assurer la sécurité des riverains.

Pour ce projet, les eaux pluviales vont être traitées pour remédier au problème d'eau stagnante car il y a peu de pente dans cette rue.

Les réseaux d'assainissement ont été vérifiés et sont en bon état, il n'y a donc pas de problématique particulière, les travaux pourront être réalisés sans difficulté.

Concernant la rue du Commandant de la Motte Rouge et la rue Hent Kerello, les plans ont évolué par rapport aux premières réunions.

En effet, la 1^{ère} problématique était la sécurisation du carrefour Commandant de la Motte Rouge/ Hent Kerello mais la réunion publique a fait ressortir la nécessité de sécuriser la sortie des habitants du lotissement du Mezmeur sur la rue du Commandant de la Motte Rouge.

En prenant en compte ces demandes, un recalibrage de la voirie va être effectué, le traitement des accotements, un plateau surélevé à la sortie du lotissement pour sécuriser l'ensemble des riverains, un cheminement piétonnier qui permettra de rejoindre le centre bourg, deux bandes de STOP au carrefour rue Commandant de la Motte Rouge / Hent Kerello.

Tous ces aménagements permettront de sécuriser l'ensemble des piétons et des véhicules.

Toutes les rues ne pourront être réaménagées en 2020 car des contraintes techniques viennent perturber le projet global. En effet, les réseaux d'assainissement ne sont plus en bon état, un passage caméra va être réalisé prochainement pour connaître l'ampleur des travaux à réaliser, tout particulièrement dans la rue Hent Kerello.

Pour le dossier DETR, Le Maire propose donc au Conseil Municipal de présenter un dossier comprenant l'aménagement et la sécurisation des rues Louis Guilloux et Commandant de la Motte Rouge.

Pour la réalisation des travaux, le dossier de consultation des entreprises comprendra un projet global pour l'aménagement des 3 rues avec une tranche ferme (rue Louis Guilloux et rue du Commandant de la Motte Rouge) et une tranche optionnelle (Rue Hent Kerello).

Monsieur Antoine BIDAULT, conseiller municipal, demande si un effacement de réseaux sera prévu lors des travaux.

Madame Florence LE SAINT, Adjointe, répond que pour la rue Hent Kerello, si de gros travaux d'assainissement sont à envisager, il faudra effectivement se poser la question. Pour les deux autres rues, ce n'est pas prévu.

Elle présente ensuite le plan de financement à l'assemblée en précisant que le projet pourrait être éligible à la DETR sauf pour les travaux concernant le réseau d'eaux pluviales.

DEPENSES		Recettes		
Nature	Montant (€)	Origine	Montant (€)	% sur le montant global des travaux
Dépenses éligibles		Contributions publiques		
Rue Louis Guilloux				
voirie	73 114.00	Etat - DETR (35 % du montant éligibles des dépenses)	63 759.85	28.25%
Signalisation	5 942.00			
Aménagement paysager	11 190.00			
Rue du Commandant de la Motte Rouge				
voirie	72 968.00			
Signalisation	9 030.00			
Aménagement paysager	9 927.00			
Total dépenses éligibles	182 171.00	Total recettes publiques	63 759.85	28.25%
Dépenses non éligibles		Autofinancement et emprunt		
Rue Louis Guilloux				
Réseau d'eaux pluviales	26 500.00	sur la partie éligible	118 411.15	52.47%
Rue du Commandant de la Motte Rouge				
Réseau d'eaux pluviales	17 000.00	Sur la partie non éligible	43 500.00	19.28%
Total dépenses non éligibles	43 500.00	Total recettes (autofinancement/emprunt)	161 911.15	71.75%
Total des dépenses en HT	225 671.00	Total des recettes en HT	225 671.00	100.00%

Monsieur Le Maire ajoute qu'il est important de préciser la faisabilité du projet pour 2020 dans la demande de subvention qui sera instruit en Sous-Préfecture car il s'agit d'une demande de moins de 100 000 € HT.

Il ajoute que du fait des contraintes techniques, les travaux de la rue Hent Kerello ne seront pas budgétisés en 2020.

Il évoque ensuite le calendrier prévisionnel du projet pour ces deux rues, l'étude étant terminée, la consultation des entreprises pourra se faire début février 2020 et un début des travaux est envisagé avant l'été 2020 pour environ 6 mois, ces travaux seront donc réalisés sur l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessous,
- Demande de bénéficier des aides au titre de la DETR pour l'année 2020,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune de Pommerit Le Vicomte s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Michel LANCIEN	Florence LE SAINT	Marc WOESTYN
TOURBOT Nadine	LE QUERRIOU David	MENGUY Stéphane
ILLIEN Monique	GUEGAN Michelle	GUYOMARD Gérard
HIVARD Josiane	BELLEGOU Anne	JANNIN Éric
MICHEL Christel (Absente)	BISSON Cyril	IGIGABEL Laurianne (Absente)
LE PAGE Yvon Secrétaire de séance	BIDAULT Antoine	RONDOT Marie-Ange
TREHOREL Annie-Rose (Absente)		